

Référendum constitutionnel : des Burundais dénoncent un « enrôlement forcé »

RFI, 16-02-2018 Au Burundi, l'enrôlement des électeurs bat son plein en vue d'un référendum constitutionnel contesté et prévu en mai prochain mais aussi des élections générales de 2020. A mi-parcours de cette période qui s'étend du 17 février, la Commission électorale nationale indépendante (Ceni) s'est dit satisfaite.

Elle assurait ce 14 février que 58% des électeurs attendus s'étaient déjà fait inscrire. Mais l'opposition, des témoins les quelques médias indépendants encore actifs au Burundi dénoncent des « enrôlement forcé » à travers tout le pays et une pression accrue sur la population à l'approche de la fin de la période prévue pour l'enrôlement des électeurs. Au Burundi, des médias et des témoins dénoncent des cas, toujours plus nombreux, où des Imbonerakure, des membres de la ligue des jeunes du parti au pouvoir que l'ONU qualifie de « milice », ferment une école ou un marché en exigeant de tous ceux qui ont 16 ans voulu d'aller se faire inscrire sur les listes électorales. D'autres témoignages font état de menaces proférées par l'administration de ne pas donner aux paysans de l'engrais qu'ils ont pourtant payé de leur poche ou encore de soins médicaux s'ils ne sont pas fait enregistrer. Impossible, par exemple, ce 14 février de rentrer dans Bubanza sans montrer patte blanche, selon un habitant de cette ville du nord-ouest du pays. « Depuis l'aube, tous les passants étaient obligés de s'arrêter à des barrages où il y avait des Imbonerakure et des policiers », raconte-t-il. « Personne ne pouvait passer sans montrer son certificat d'enrôlement. Les Imbonerakure vous obligeaient dans ce cas à rebrousser chemin et à aller d'abord vous faire enregistrer avant de vaquer à toute autre occupation ». « Bavure » L'opposition burundaise dénonce « un enrôlement forcé » qui viole les lois du pays. Mais du côté du pouvoir, on proteste de sa bonne foi, même si on reconnaît ne pas être à l'abri d'une « bavure ». « Pour tout ce qui se passe aujourd'hui, on pointe du doigt les Imbonerakure, déclare le premier vice-président, Gaston Sindimwo. Je ne veux pas être le porte-parole de ces groupes mais certains peuvent être tentés d'abuser du pouvoir de cette association pour commettre quelques bavures. Mais au niveau du gouvernement, nous mettons en avant la sensibilisation ». Enfin, prévient le responsable burundais, ceux qui ne s'enrôlent pas aujourd'hui ne pourront pas voter aux élections générales de 2020.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});